

COMPTE RENDU DE REUNION

Commission extra-municipale n°16

Auteur	JM Joel Marseille
Titre et version	Commission extra-municipale : CR16-CEM-19-01-23
Date	19-01-23 de 20h à 22h00
Lieu de la réunion	Mairie de Tencin

Destinataires : CEM@tencin.fr

Présents

Citoyen.ne.s : V. Chapuis ; Ch. Danet ; J. Eymin Petot ; A.F. Jannot ; F. Kaddachi ; R. Goudissard ; L. Vieira.

Élu.e.s : Y. Corbalan ; J. Marseille ; A.M. Renaud.

Excusé.e.s : M. Baietto ; S. Benevelli ; Ch. Decaix-Combes ; M. Estela ; F. Fister ; V. Gauthier-Sestier ; M. Guillen ; C. Lescure ; M. Mazza ; S. Merendet ; L. Monrose ; F. Stefani.



HISTORIQUE ET CONTEXTE

Un engagement de campagne pour impliquer citoyenneté et démocratie

- Engagement du programme électoral Tencin 2020



- Mesure 29 du pacte pour la transition



« Créer une commission **extra-municipale du temps long** pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets de la commune avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme »

 <p>MAIRIE DE TENCIN ISÈRE 38570</p>	<p>CR de réunion</p>	<p>Commission extra- municipale</p>
---	----------------------	---

1 OBJECTIF DE LA REUNION

- Approuver le compte-rendu de la CEM-TL du 07-12-22
- Proposer un questionnaire sur la problématique du stationnement (opération « Cœur de village »)
- Planifier les actions à venir
- Enregistrer les remarques remontées par les membres de la CEM

2 RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL

- Approbation du compte-rendu CR15 du 07-12-22
- Proposition du groupe de travail sur "Les alternatives au stationnement automobile" dans le cadre du projet "Coeur de village"
- Point sur le dossier PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées)
- Divers

3 Sujets abordés réellement en réunion

3.1 *Approbation du compte-rendu de la CEM-TL du 07-12-22*

- Le compte-rendu CR15-CEM-07-12-22 annexé à la convocation de la réunion est approuvé

3.2 *Proposition du groupe de travail sur le "Compte-rendu de la réunion sur la méthanisation"*

- Quelques remarques de correction ultime sur le document qui sera publié dans le prochain bulletin :
suppression d'une parenthèse : ~~(5 % récupéré ? utilisé ? par photosynthèse)~~

et mise en caractère gras : « **Chaque méthaniseur permet d'induire une décroissance de température de 0,000000004°C** »

- Rajouter les liens vers les supports des intervenants, accessibles sur le site internet de la commune.

3.3 Proposition du groupe de travail sur "Les alternatives au stationnement automobile" dans le cadre du projet "Coeur de village"

- Suite à la dernière réunion de la CEM, il avait été demandé au groupe de travail « stationnement » une nouvelle mouture du questionnaire afin de mieux cerner les besoins et les habitudes des habitants. D'où la proposition en pièce-jointe de la convocation.

Quelques remarques à ce sujet :

- Question 5, rajouter en fin de phrase de la 1^{ère} option : « avec un accès par l'allée du parc »
- Rajouter la date limite de renvoi du questionnaire
- Reformuler la phrase sur la création du parking rue du lavoir.

3.4 Demande de précision sur la problématique des épandages.

- Suite aux réponses apportées par la mairie sur le sujet des nuisances olfactives liées aux épandages agricole (voir CR15) les éléments suivants sont discutés :

- Les éléments de réglementation avaient été déjà communiqués lors de l'épisode de mars 2022.
- Le point important est l'engagement de la mairie au côté de la population puisque, en cas de récurrence, la municipalité saisira de son côté l'autorité administrative compétente (Direction Départementale de la Protection des Populations) afin d'effectuer un constat et diligenter éventuellement une enquête. Parallèlement à la saisine des riverains.

- La mairie indique ne pas avoir en main, ni accès au plan d'épandage de l'un des ICPE à l'origine de l'épandage (en fait quatre exploitants agricoles auraient été impliqués)

Or, d'après une intervention, ce plan d'épandage n'existerait pas en raison de la vente des déjections animales par l'exploitant. Ce qui dispenserait l'ICPE de la mise en œuvre d'un tel plan.

- Que faire si une telle situation se reproduit ? Prévenir la mairie qui, si la pollution est avérée, préviendra l'autorité administrative et pourra faire un constat en attendant l'intervention de la DDPP.

<https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/46172/321322/file/mission%20de%20la%20DDPP-%20%20tryptique%20de%20pr%C3%A9sentation.pdf>

- DDPP de l'Isère : 04 56 59 49 99
- <https://www.isere.gouv.fr/Outils/Informations-pratiques/Contacter-la-DDPP-Adresse-Horaires-Plan>

3.5 **PDIPR : Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées**

- Conformément à un choix de la CEM (voir CR-14) il a été décidé d'explorer la faisabilité de création d'un PDIPR
« L'intérêt de créer ou de réouvrir des sentiers de promenades et de randonnée sur le territoire de la commune est rappelé. La rédaction d'un livret permettrait de valoriser ces espaces de loisirs et de découverte. Il est rappelé qu'il existe au niveau départemental un PDIPR : *Le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) a pour objet de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée. Le Département est compétent pour établir le PDIPR en application de l'article L361-1 du Code de l'Environnement.*
- Le département est bien chef de file mais il a délégué cette compétence à la Communauté de communes Le Grésivaudan.
- Des contacts ont été pris avec le Grésivaudan (J. Jacquot et B. Marrou) et nous sommes dans l'attente des retours qui permettraient de développer un vrai potentiel existant sur la commune de Tencin.

3.6 **Divers**

- La CEM est informée de l'engagement de la commune de Tencin dans le projet de délimitation **d'un PAEN sur le territoire de notre commune.**
Un PAEN (Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) « permet de protéger durablement et de mettre en valeur les espaces agricoles et naturels soumis à pression foncière en secteur périurbain.

Pour cela, il s'appuie sur la définition d'un périmètre de protection à l'échelle parcellaire et d'un programme d'actions précisant les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages au sein du périmètre »

https://www.isere.fr/sites/default/files/fiche_paen_2019.pdf

- **Des questions concernent l'extinction de l'éclairage public :**

depuis plusieurs années la commune de Tencin a fait le choix de limiter l'éclairage public en éteignant les lampadaires de 23h30 à 6h ou 7h du matin en fonction des saisons.

Au-delà des questions d'économie (cruciales dans le contexte actuel du changement climatique) il s'agit de limiter la pollution lumineuse qui a des incidences non négligeables sur la biodiversité. Par ailleurs redécouvrir les espaces étoilés et infinis qui nous enveloppent est aussi une expérience précieuse.

Les objections habituellement opposées à ce geste écologique (recrudescence des incivilités, vols ou cambriolage..) ne sont pas avérées et régulièrement démenties par les forces de l'ordre.

Cela étant, la commune réfléchit à l'amélioration de ce dispositif afin de ne pas impacter la sécurité routière et celle des piétons. Notamment par la mise en place de lampadaires photovoltaïques sur les passages piétons de l'Avenue du Grésivaudan.

- Des membres de la commission souhaitent avoir davantage d'informations sur le projet « Village Fleuri ». En effet il apparait que l'objectif d'embellir notre environnement (qui pourrait être sanctionné par l'obtention d'une première fleur) est transversal à plusieurs autres projets dont celui de « cœur de village ». Il est donc décidé de transmettre aux membres de la CEM le diagnostic d'étape qui accompagne le déroulement du projet, par ailleurs disponible sur le site internet de la commune.

<https://tencin.fr/index.php/votre-mairie/les-projets/villes-et-villages-fleuris>

3.7 Calendrier des actions

N°	Actions	Etat	Qui ?	Quand ?
1	Méthanisation : Rédaction du compte-rendu 4/10/22	Fait	Josette	Josette/Laurent/Roland/Christine/Liliane/Serge ? Réunion le 14/11/22 de 20h à 22h en mairie Réunion le 21/11/22 de 20h à 22h en mairie
2	Diffusion du compte-rendu	Fait	Elu.e.s	Bulletin/site internet/exemplaire papier mairie

3	Cœur-village : construction du questionnaire et stratégie d'information	En cours	Véronique	Frédéric/Roland/Joel/Véronique/Laurent/... Réunion le 22/11/22 de 20h à 22h en mairie
5	Cœur de village : réunion présentation de l'aménagement du carrefour	En cours	Joel	
6	Transport : devenir de la T86	En cours	Joel	Réunion bilan avec la Région
7	Réouverture de la halte ferroviaire	En cours	Anne-Marie Joel	Participation des élus au prochain COPIL ?
8	Sentiers de promenade et de randonnée : PDIPR	En cours	Anne-Marie	Contact CD 38 - Bruno Caraguel (Theys)
9	Mise en page Compte-rendu débat du 4 octobre	Fait	Martin	Proposition début janvier
10				
11				